

Si nous récapitulons ce que dit Artaud dans le passage cité, nous verrons que rien dans ces découvertes ne peut se rapporter d'une manière spéciale à une naumachie.

En ce qui concerne les deux premiers canaux dont il parle, c'eût été une pauvre ressource pour alimenter un bassin aussi vaste que celui d'une naumachie. Nous avons vu les tristes résultats de toutes les recherches qui ont été faites dans le but d'obtenir des eaux à cette hauteur, sur les versants de la Croix-Rousse, pour le service des nouveaux quartiers qui s'y sont établis.

Quant à l'émissaire du canal de descente, il importe peu qu'il le fasse aboutir au grand canal de la rue du Bessard ; il est plus certain que cet émissaire arrivait dans la première écluse du marché dit *in kanabis* qui se trouvait en face de cette rue.

Nous ne pouvons voir dans ce système de canalisation, qu'une précaution d'assainissement. On sait quels soins les Romains apportaient à leurs travaux pour atteindre ce but dans leurs constructions publiques et privées.

L'édifice dont nous parlons reposant sur un terrain d'alluvion, étant adossé à un versant, on doit croire que ces canaux avaient pour destination de donner un écoulement aux eaux pluviales et à celles émanant de l'humidité des terres.

Plus loin, Artaud nous dit que « dans un Mémoire sur les fouilles de la naumachie de Lyon, il a parlé des objets qui y ont été trouvés, de plusieurs médailles, du haut, du moyen et du bas-empire, surtout des inscriptions relatives aux députés gaulois qui avaient leurs places désignées dans cet amphithéâtre. »

La découverte de ces médailles de différentes époques n'est ici d'aucune valeur ; ce sont, selon toute apparence, des médailles égarées ; on en trouve partout et principalement dans les anciens lieux de grandes réunions.